



Mot du maire

Bon printemps à toutes et tous même si la température des derniers jours nous laisse croire le contraire.

Je vous entretiendrai rapidement aujourd'hui des principaux projets qui seront réalisés chez nous pour l'été qui vient. En effet, encore cette année, votre conseil municipal a pris la décision d'effectuer divers travaux d'infrastructures.

Après la réfection du Trait-Carré Est l'année dernière, des travaux pour la réfection de l'égout pluvial avec ajout de bordures et le pavage seront effectués sur la partie ouest jusqu'au ponceau de la rivière Blondelle. Nous procéderons également à certains travaux sur la rue Du Moulin suite à une prochaine rencontre avec les résidents de ce secteur. Finalement, la construction du nouveau réservoir d'eau potable deviendra réalité. Il est à noter que pour ce dernier projet, nous avons reçu une subvention de près de 2 millions de dollars sur un projet total évalué à 2,4 millions.

En ce qui concerne le projet de mini centrale Hydro-Canyon Saint-Joachim, comme vous le savez certainement suite aux reportages dans nos journaux locaux et de la Télé d'Ici, la production commerciale a débuté le 1^{er} février dernier. Au moment de lire ces lignes, nous aurons certainement reçu le premier chèque de ces redevances tant attendues. Je profite de l'occasion qui m'est donnée pour remercier les membres du comité de suivi de ce projet, Madame Pascale Despins, Messieurs Luc Bergeron et Pierre Gravel ainsi que les conseillers municipaux, Messieurs Mario Godbout et Bruno Guilbault. Vous avez été des partenaires importants à la réalisation de ce projet.

Je voudrais, en terminant, vous entretenir d'un sujet pour lequel nous avons, au fil des ans, reçu plusieurs plaintes et/ou commentaires.

En effet, on nous a fait part d'un manque de respect flagrant de plusieurs personnes, d'ici ou d'ailleurs, qui de par leurs agissements, viennent troubler la quiétude de citoyens dans différents secteurs de la municipalité et cela, principalement en été.

Chaque jour, nous sommes tous confrontés à différentes lois ou règlements fédéraux ou provinciaux que nous respectons toutes et tous mais il ne faudrait pas oublier que nos règlements municipaux sont autant importants et méritent aussi d'être respectés. Je pense ici principalement aux nuisances causées par le bruit et au règlement sur les chiens.

Ne serait-il pas plus respectueux d'éviter la propagation du bruit des motos, des véhicules hors route et tout autre engin mécanique pour ne pas nuire à la quiétude des gens en zone résidentielle ? Ne serait-il pas plus respectueux d'attacher nos chiens lorsqu'ils sont à l'extérieur, même en présence de leur maître, pour permettre à nos marcheurs ou coureurs de le faire en toute quiétude? Ne serait-il pas préférable de respecter la propriété d'autrui et éviter les événements disgracieux que nous avons connus l'an dernier dans la rue Thomassin principalement ?

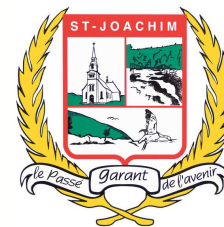
Notre municipalité est reconnue pour sa quiétude et son plaisir d'y vivre. Pouvons-nous faire en sorte, tous ensemble, que cette tradition se perpétue!

C'est le souhait que les membres du conseil et moi faisons et nous sommes certains que vous y apporterez une attention toute particulière.

Marc Dubeau, maire

Surveillant-sauveteur à la piscine municipale

La Municipalité de Saint-Joachim est à la recherche d'une personne pouvant assurer la tâche de surveillant-sauveteur à la piscine municipale pendant la saison estivale 2017.



Nature du travail :

- voir à la surveillance et à la sécurité des personnes dans la piscine et aux abords de celle-ci;
- s'assurer que les usagers respectent la réglementation;
- voir à l'entretien journalier de la piscine et tenir propre le terrain du Centre des loisirs qui conduit à l'accès de celle-ci;
- faire les tests de chlore et noter les résultats dans le registre;
- tenir à jour un registre du nombre de baigneurs.

Exigences :

- être âgé de 16 ans et plus;
- être disponible pour travailler sur des horaires flexibles et/ou durant la fin de semaine;
- posséder la certification nécessaire.

Conditions de travail :

L'horaire est de 34 heures par semaine pour une durée de 10 semaines, réparti comme suit :

- mardi au vendredi de 15h à 20h;
- samedi et dimanche de 11h à 18h;
- la municipalité garantit 30 heures/semaine ;
- salaire : 17\$/heure.

Toutes les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae **avant le vendredi 14 avril 2017** par la poste ou par courriel à :

dg@saintjoachim.qc.ca

Municipalité de Saint-Joachim
172, rue de l'Église, Saint-Joachim, Qc, G0A3X0

*Veuillez noter que le genre masculin est utilisé dans l'unique but d'en alléger la lecture.

OFFRE D'EMPLOI TEMPS PARTIEL

Conseiller(ère) aux renseignements touristiques

(Durée de l'emploi – mi-juin à la mi-octobre 2017)

Vous désirez travailler dans un milieu enrichissant et stimulant? Participez au rayonnement de La Côte-de-Beaupré et de ses richesses touristiques et patrimoniales, de ses paysages et de ses gens chaleureux. Promouvoir la Côte-de-Beaupré, plus qu'un travail: une expérience stimulante!

Admissibilité

Rechercher un emploi à temps partiel (21h/semaine) avec possibilité de temps plein en forte période. Être disponible de la mi-juin à la mi-octobre. Posséder une voiture et un permis de conduire classe 5 valide.

Exigences

Avoir une formation ou une expérience pertinente en tourisme, communication, linguistique, récréologie, marketing ou géographie. Être bilingue. Formation payée offerte. La connaissance de la Côte-de-Beaupré et de la région de Québec peut être un atout. Être autonome, débrouillard, avoir un intérêt pour le service à la clientèle et des aptitudes en communication.

Description des principales tâches

- Fournir de l'information touristique à la clientèle, en personne, par téléphone ou par Internet
- Promouvoir les services et les produits de la Côte-de-Beaupré
- Être à jour sur l'actualité touristique, les événements en cours et les nouveautés
- Offrir des services de réservation dans les milieux d'hébergement présents sur la Côte-de-Beaupré
- Tenir à jour des statistiques sur les visiteurs et leurs fréquentations

Rémunération

À déterminer – 21 h/semaine, avec possibilité de plus.

Lieu de travail

Pavillon d'accueil récréotouristique
5572, boulevard Sainte-Anne
Boischatel (Québec)

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 24 mars 2017 à :

Mme Karine Poulin
Développement Côte-de-Beaupré
30, rue Sainte-Marguerite
Beaupré (Québec) G0A 1E0
Courriel : info@cotedebeaupre.com
Télécopieur : (418) 827-5065

Stratégie régionale concertée de gestion des matières résiduelles

Le 25 janvier dernier, la MRC de la Côte-de-Beaupré invitait les médias à une conférence de presse pour le lancement officiel de la *Stratégie régionale concertée de gestion des matières résiduelles*¹.

Cette stratégie, adoptée par le conseil de la MRC le 2 novembre 2016, est l’aboutissement d’une longue réflexion de citoyens, de partenaires, de gestionnaires et d’élus sur un modèle optimal d’organisation de la gestion des matières résiduelles dans un contexte de développement durable et de protection de l’environnement.


Comme outil réaliste et adapté, cette stratégie s’échelonne sur un horizon de 10 ans (2016-2026) et nécessitera des investissements de l’ordre de 9 millions de dollars dont 50% de cette somme, proviendra de subventions gouvernementales.

Trente-neuf (39) actions s’articulent autour des six (6) axes d’interventions stratégiques suivants :

1. gérer les matières organiques;
2. améliorer la performance de la collecte sélective;
3. bonifier les services offerts;
4. accentuer et valoriser le réemploi;
5. optimiser l’organisation des collectes;
6. assurer un suivi de la mise en oeuvre de la stratégie.

Implantation de la 3^e voie – l’arrivée du bac brun...

D’ici 2022, toutes les municipalités du Québec devront implanter la collecte de matières putrescibles dite de 3^e voie sur tout leur territoire. À notre MRC, nous devons réduire à 602 kg/habitant/année notre quantité de matières éliminées et valoriser 62% des matières organiques tel qu’illustré dans le tableau ci-dessous.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES POUR LA CMQ	VS	OBJECTIFS DE LA POLITIQUE QUÉBÉCOISE	SITUATION EN 2013	SITUATION EN 2013 MRC DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ
Réduire à 602 kg/hab/an la quantité de matières éliminées. 602 kg/hab/an		700 kg/hab/an	893 kg/hab/an	736 kg/hab/an
Valoriser 62% des matières organiques. 62%		60%	29%	38%

Dès 2018, il y aura collecte des matières organiques (bacs bruns) pour le secteur résidentiel suivie en 2019, de celle pour tout le secteur des institutions, commerces et industries (ICI).

¹ **Stratégie régionale concertée de gestion de matières résiduelles**
<https://lc.cx/Jmgz>



Programme d'activités motrices 1 à 5 ans KARIBOU



Ressources Familiales Côte-de-Beaupré est partenaire avec la ville de Beaupré, les municipalités de Saint-Ferréol- les-Neiges et de Saint-Joachim pour offrir le programme d'activités motrices KARIBOU



Karibou est un programme d'activités motrices pour les enfants de 1 à 5 ans accompagnés de leur parent. Dans un cadre sécuritaire et adapté à leurs besoins, les enfants s'initient à l'activité physique. Les séances de 50 minutes sont variées et structurées pour atteindre les 3 objectifs du programme : **développer les habiletés motrices, favoriser l'estime de soi et s'amuser avec son parent.**

Un premier pas vers l'adoption d'un mode de vie physiquement actif !

Organisme : Ressources Familiales Côte-de-Beaupré

Description : Avec une intervenante qui organise un parcours, des ateliers, une thématique ou des défis avec un matériel adapté. Tout le monde saute, roule, grimpe ou encore danse au rythme d'une musique entraînante.

Inscriptions : Ressources Familiales Côte-de-Beaupré (418 827-4625) ou info@rfcb.ca

Participants : Maximum de 12 enfants accompagnés de leur parent

Date de l'activité : 17 avril 2017 au 5 juin 2017

Endroit de l'activité : Au centre multisportif de Beaupré, 70 rue des Érables

Horaire : Mardi (10h-10h50) Samedi (10h-10h50 et 11h-11h50)

Tarif pour les participants : 20\$

Information: Ressources Familiales Côte-de-Beaupré 418-827-4625 ou info@rfcb.ca

...les travaux publics (voirie)

par Jean-François Labranche, conseiller municipal

Déneigement :

Les améliorations apportées aux méthodes de travail et aux communications ont facilité le travail des employés de la voirie.

De plus, la mise en place d'un système de traitement des plaintes a amélioré le service aux citoyens car très peu de plaintes ont été enregistrées avec notre fournisseur de service de déneigement au cours de la dernière période.

Cours d'eau :

Malgré le début de la fonte de la neige, l'ensemble des cours d'eau est sous contrôle. Le département des travaux publics réalise des visites régulières et porte une attention particulière à chacun des cours d'eau afin de s'assurer notamment de l'absence d'embâcles.

Travaux printaniers :

Avec l'arrivée du printemps, nos employés de la voirie s'affaireront aux travaux habituels comme le nettoyage du réseau aqueduc, nettoyage des rues, des terrains, terrain de jeux etc.

La Corporation des sentiers récréotouristiques de la Côte de Beaupré (CSRCDDB) est heureuse d'annoncer la création d'un club de marche sur la Côte de Beaupré. En effet, c'est mercredi le 8 février 2017 lors d'une assemblée générale de la Corporation que le projet « Club de marche Côte de Beaupré » a été approuvé.



Voici quelques précisions sur le fonctionnement du club de marche.

Objectifs :

Le club de marche vise les objectifs suivants :

- promouvoir la marche en sentier en offrant des sorties organisées et encadrées ;
- motiver les gens à marcher de façon assidue ;
- améliorer la condition physique ;
- favoriser le contact avec la nature et la découverte du territoire de la Côte de Beaupré et de Charlevoix ;
- favoriser les échanges entre les membres.

Types d'activités :

Les activités organisées par le club sont des randonnées pédestres en forêt et en milieu urbain, à pied et/ou en raquettes.

Territoire ciblé :

Les randonnées du club se réalisent principalement dans les secteurs suivants : sentiers du Mont Ste-Anne, dans Saint-Ferréol-les-Neiges (rang Saint-Julien, Mestachibo et l'arrière-pays), du Cap Tourmente, des Sentiers des Caps de Saint-Tite et du Massif de Charlevoix. Parfois, le club organise des randonnées à l'extérieur de la région.

Clientèle ciblée et organisation des sorties :

Les membres, retraités ou sur le marché du travail, de tous les groupes d'âge, sont capables d'effectuer des marches en forêt dont la distance varie habituellement entre 6 et 12 km. Les sorties se font normalement en matinée, sur semaine et aussi en fin de semaine. Chaque invitation de sortie comprend toutes les informations nécessaires sur la nature de la sortie, la distance et la durée ciblée, ses difficultés et le matériel nécessaire, le lieu de la rencontre, le coût du site de la randonnée s'il y a lieu, etc. Nos amis canins en laisse sont bienvenus, là où les sentiers les autorisent. C'est l'organisateur de la randonnée qui fixe le rythme de celle-ci. Le club ne planifie pas ses sorties pour l'entraînement mais pour la contemplation même si quelques sorties requièrent un rythme plus soutenu en raison de la distance et de la topographie du terrain.

Tarification :

Les frais d'abonnement au club sont les suivants :

- Membre individuel: 20 \$/année ;
- Membre familial: 30 \$/année (conjoint et enfants aux études) ;
- Membre occasionnel: 5 \$/marche/personne.

Pour la première année d'opération, la carte de membre couvre la période du 8 février 2017 au 31 mars 2018. Pour plus d'informations concernant le club de marche, consultez le blogue à l'adresse suivante :

<http://clubdemarchecotedebeaupre.blogspot.ca/>

Par : Luc Legendre, luc.legendre@icloud.com

Comité voyages de Saint-Joachim

Bonjour, voici la liste des activités du Comité voyages de Saint-Joachim pour l'été 2017 :

18 au 22 mai 2017, du jeudi au lundi, Washington Express, 5 jours, 4 repas, 819\$ en occupation double :

Jour 1: Québec-Montréal-Mount Laurel.
Jour 2: Washington (2 nuits) : Smithsonian Institut est un complexe de musées et de centre de recherche, soirée libre au quartier historique de Georgetown.
Jour 3: Washington, tour de ville, découverte de plusieurs attraits, dont le Washington Monument et le Capitole, siège du Congrès, arrêt au Lincoln Memorial.
Jour 4 Washington-Mount Laurel, visite de la plantation de Mount Vernon et temps libre au centre historique d'Alexandria.
Jour 5: Mount Laurel-Montréal-Québec.

20 places, passeport obligatoire. Dépôt de 100\$ à la réservation.

11 juin 2017, dimanche, Brunch musical au Domaine Forget et Casino de Charlevoix, 79\$, un jour, 2 repas. 54 places

AM Durant le buffet savoureux avec une vue imprenable sur le St-Laurent, agrémenté par des musiciens talentueux.

PM Temps libre au Casino de Charlevoix, souper au Manoir Richelieu. Il est obligatoire d'avoir la carte privilège (gratuite avec carte d'identité avec photo) pour avoir droit au coupon repas. Paiement avant le 29 avril.

4-5-6 juillet 2017, mardi au jeudi, Les Mosaïcultures, Ottawa, 3 jours, 4 repas, 459\$ en occupation double.

Jour 1: Québec-Montréal-Gatineau (2 nuits) visite de l'abri antiatomique de Diefenbunker. Possibilité de temps libre au Casino du Lac-Labelle.
Jour 2: Temps libre au Marché historique de ByWard. PM Visite de la Cour Suprême du Canada, visite de la Monnaie royale, en soirée, vivez une expérience multimédia souterraine.
Jour 3 AM: visite du Musée Canadien de l'histoire, l'un des chefs d'œuvre architecturaux du XXe siècle, PM : Visite de l'exposition florale MosaiCanada pour le 150^e anniversaire de la Confédération, un circuit de près d'un kilomètre. Dépôt de 50\$ à la réservation.

23 juillet 2017, dimanche, 1 repas 189\$.

Mary Poppins à la Salle Albert Rousseau, comédie musicale supercalifragilistique. Laissez-vous charmer par Mary Poppins, Bert, la famille Banks, les ramoneurs et toute la troupe dans

cette aventure magique et mémorable. Paiement avant le 11 juin.

4 août 2017, vendredi, 1 repas 145\$. Boeing Boeing, la Comédie, au théâtre Hector-Charland,

L'Assomption, une pièce qui décolle à toute allure avec une intrigue irrésistible. Un habile Don Juan a trouvé la solution pour vivre avec 3 femmes qu'il a promis d'épouser, mais les horaires dérèglent et l'heureux homme quitte les cieux paisibles pour entrer dans une zone de turbulence rocambolesque.

Avec Pauline Martin, Bernard Fortin, Martine Francke, Martin Héroux, Lise Martin et Caroline Bouchard.

Paiement avant le 30 juin.

14 au 22 août 2017, Le Bella Desgagnés

Croisière sur la Basse Côte Nord : Rimouski, Sept-Îles, Port Menier, Havre St-Pierre, Natashquan, Kegaska, La Romaine, Harrington Harbour, Tête-à-la-Baleine, La Tabatière, Saint-Augustin, Baie-Comeau, retour à Québec en autocar.

10 au 23 octobre 2017, du Danube au Rhin

Croisière en Autriche, Allemagne, Suisse : Vienne, Passau, Ratisbonne, Nuremberg, Bamberg, Rothenbourg, Wurtzbourg, Wertheim, Miltenberg, Aschaffenburg, Francfort, Mayence, Strasbourg, Bale, Montréal

26 novembre 2017, dimanche, 1 repas 99\$, en autobus scolaire, les Sentiers de Neige

À la salle Dina-Bélanger du Collège Jésus-Marie à Sillery, venez entendre les plus belles voix rassemblées sur une même scène, dont un réputé chœur de petits chanteurs de Québec, Souper. Paiement avant le 10 octobre.

Information :

Marcel 418-827-3362	Anne-Marie 418-827-2005
Gisèle 418-827-4690	Charlotte 418-827-5132
Ghislaine 418-827-2438	Mario 418-827-3183

N. B. Il faut ajouter 5\$ par jour pour les pourboires si on n'est pas membre de l'Âge d'Or de St-Joachim. Le coût de membre est de 10\$.

Depuis le 1er janvier 2017, 130 paroisses au lieu de 188

Après un regroupement le 1^{er} janvier 2017, le nombre de paroisses au sein du diocèse de Québec est passé de 188 à 130. Le nombre des églises sur ce territoire demeure quant à lui le même à 231, tout comme celui des communautés locales à 200.

Pour le cardinal Lacroix, cette démarche est importante pour poursuivre la mission:

« L'évangélisation étant notre mission première, nous avons choisi d'alléger le poids administratif des fabriques de paroisses en diminuant leur nombre. Les Québécois et Québécoises demeurent majoritairement catholiques mais ne fréquentent plus comme avant leurs communautés chrétiennes. La quête de sens demeure primordiale. Comment leur annoncer Jésus Christ ?

La formation de disciples-missionnaires, une expression chère au pape François, devient essentielle. Nous y arriverons par l'effort combiné des prêtres (curés & vicaires), diacres, agentes et agents de pastorale, intervenantes et intervenants en pastorale, collaborateurs et collaboratrices dont on ne souligne jamais assez le travail exceptionnel.

En ce début d'année je tiens à les remercier, tout en exprimant ma reconnaissance aux milliers de bénévoles engagés dans les assemblées de fabriques, dans les équipes d'animation locale, en catéchèse, liturgie et autres, sans oublier les employés des services administratifs. »

Pour plus d'informations sur les réaménagements pastoraux vécus au sein du diocèse de Québec, visitez le site Web www.ecdq.org/reamenagements-pastoraux

Les paroisses regroupées le 1^{er} janvier 2017 :

Amiante: Paroisse St-Jean-Marie-Vianney; Bois-Francis: Paroisse Notre-Dame-des-Érables; Beauce-Centre: Paroisse Sainte-Famille-de-Beauce; Haute-Beauce: Paroisse Saint-Jean-Paul II; Lévis-centre: Paroisse Saint-Jean-L'Évangéliste; Québec, arrondissement Sainte-Foy: Paroisse Notre-Dame-de-Foy; Québec, arrondissement Beauport: Notre-Dame-de-Beauport Ceinture nord de Québec: Paroisse Saint-Ambroise de la Jeune Lorette; Charlevoix-Est: Paroisse Saint-Laurent-de-Charlevoix; Charlevoix-Ouest: Paroisse Saint-François-d'Assise.

En ce qui concerne les paroisses de notre Unité pastorale de la Côte de Beaupré, le regroupement se fera le 1^{er} janvier 2019. Déjà une trentaine de personnes se sont rencontrées à quatre (4) reprises, soit le 5 décembre 2016, le 10 janvier 2017, le 6 février 2017 et le 16 mars 2017 pour partager sur ce projet et discerner les étapes à suivre pour réaliser ce regroupement. D'autres rencontres sont prévues d'ici la fin juin.

Je confie tout cela à vos prières. N'hésitez pas à communiquer avec nous si vous avez des observations à nous faire, des suggestions à nous proposer ou des questions à nous poser. (418-827-2885)

An nom de l'équipe pastorale, Jacques Fortin, curé.



Service d'impôts

Depuis maintenant 20 ans, les bénévoles de l'Association Bénévole Côte-de-Beaupré font partie du Programme des Bénévoles. Issu d'une collaboration fédérale/provinciale, ce programme permet aux personnes dont les revenus sont faibles ou moyens, de profiter d'un service gratuit d'impôt ce qui leur permet de recevoir les sommes qui leur sont dues (T P S, crédit solidarité etc.)

Critères d'admissibilité :

- une personne seule : 32 000\$ et moins
- un couple : 40 000\$ et moins
- Chaque personne à charge supplémentaire = 2 000 \$
- un adulte avec un enfant : 34 000\$ et moins
- Chaque personne à charge supplémentaire = 2 000 \$

Coût du service : Gratuit

Pour nous joindre :
11 025, Boul. Sainte-Anne-de-Beaupré, Local 7
Beaupré, Québec
G0A 1E0
418-827-8780
abcb@bellnet.ca
www.associationbenevolecotedebeaupre.com

L'Association Bénévole Côte-de-Beaupré a pour mission de contribuer, par l'action bénévole, au maintien à domicile, à la qualité de vie et à la défense des intérêts des personnes âgées, tout en luttant contre la pauvreté.

Pour plus d'informations ou pour vous engager comme **BÉNÉVOLE, contactez-nous au 418-827-8780**

Bienvenue Véronique,

Notre municipalité vient d'embaucher une coordonnatrice à la vie communautaire et aux loisirs. Cette ressource aura comme mandat la planification, le développement et la coordination d'activités culturelles, communautaires et de loisirs.

Véronique Pagé, citoyenne de St-Tite-des-Caps, entrera en poste le 27 mars prochain à raison de trois jours/semaine. Nous sommes heureux d'accueillir cette jeune femme dynamique, impliquée et débordante d'idées au sein de notre équipe.



Réserve nationale de faune du Cap-Tourmente

par Isabelle Martin

Dans le cadre du 150^e anniversaire de la Confédération, l'équipe de la réserve nationale de faune du Cap-Tourmente vous invite à célébrer lors de deux événements spéciaux :

Cap-Tourmente s'amuse grandeur nature !

du 20 au 22 mai

Cap-Tourmente vous en conte de belles :

un rendez-vous avec l'histoire !

du 2 au 4 septembre

Tout au long de l'année 2017, découvrez les secrets de la réserve en participant aux nombreuses activités animées que nos naturalistes passionnées vous ont concoctées et devenez un acteur de changement pour protéger la nature :

- Gros plan sur les oies (les fins de semaine, du 14 avril au 14 mai);
- Collisions imminentes (les fins de semaine, du 22 avril au 26 juin);
- Un pèlerin qui revient de loin (les fins de semaine, du 27 mai au 18 juin);
- Sur les ailes d'un monarque (tous les jours, du 1er au 31 juillet);
- Sauve qui peut! (tous les jours, du 1er août au 1er septembre);
- Le vent dans les ailes (les fins de semaine de 9 au 17 septembre et tous les jours du 23 septembre au 22 octobre);
- Station de baguage d'oiseaux (tous les jours, du 15 septembre au 17 octobre);
- Gros plan sur les oies (tous les jours, du 23 septembre au 29 octobre).

Au plaisir de vous accueillir!

L'accès à la réserve est gratuit en 2017

Pour information : 418-827-4591 ou www.ec.gc.ca/ap-pa

La friperie de la Côte, qu'est-ce que c'est?

C'est un lieu où l'on peut acheter divers articles à prix moindre. C'est un endroit où l'on peut aller porter des objets dont nous n'avons plus besoin. C'est une belle façon de protéger notre environnement en redonnant une seconde vie à nos meubles, vêtements, jouets, vaisselle...

La Friperie De La Côte, c'est tout ça mais c'est tellement PLUS!
Voici quelques chiffres qui vous permettront de prendre conscience de l'importance de sa présence sur notre territoire.

Premièrement, la Friperie en est à sa 9^e année d'action dans le milieu. C'est un organisme à but non lucratif. C'est grâce au travail bénévole de nombreuses personnes dévouées qu'elle peut ouvrir ses portes à la population.

Vous vous demandez peut-être où vont les sommes amassées lors des ventes?
Une partie de l'argent va à la location du local, assurance, électricité, téléphone, entretien... Et le reste?

L'année dernière, un montant de 23 400,00\$ a été redistribué dans le milieu. Les 6 paroisses ont reçues chacune 1500\$ pour venir en aide à leurs citoyens. 5000\$ ont été versés à la Fondation de l'Hôpital Sainte-Anne et ce depuis les cinq dernières années. L'association bénévole Côte-de-Beaupré et les cuisines collectives ont reçues chacune 1000\$.

Environ 30 000\$ sont redistribués dans la collectivité chaque année. Depuis son ouverture, le chiffre d'affaire a presque triplé.

Donc, plus vous allez porter des articles à la Friperie, plus vous allez y acheter, plus vous encouragez et supportez votre milieu financièrement. Un simple geste qui est tellement payant pour tous!



Bénévoles recherchés

Vous possédez un camion et seriez intéressés à donner quelques heures de votre temps? La Friperie a besoin de vous! Si vous êtes intéressés, veuillez communiquer avec la friperie au 418 702-0732.

Un merci spécial à monsieur Ronald Asselin pour toutes ces informations mais surtout pour son temps et sa passion envers la Friperie et sa communauté.

La Friperie sera maintenant ouverte tous les jeudis soirs jusqu'à 21h00.

***Les heures d'ouverture de la Friperie sont
du lundi au samedi de 9h00 à 17h00***

**N'oubliez pas, vous obtiendrez 50% sur tous les vêtements
le 1^{er} jeudi de chaque mois!**

La friperie est située au 11186 Avenue Royale à Beupré (anciennement la caisse populaire)

L'environnement, votre municipalité y croit. C'est pour cette raison qu'elle vous offre ces deux items à 50%. En les utilisant, vous posez un geste concret pour éviter l'enfouissement de matières compostables et évitez l'utilisation d'eau potable traitée pour l'arrosage.

Bac à compost (20,00\$) : Facile à utiliser. Vous pouvez y mettre tous résidus végétaux (fruits, légumes, feuilles, gazon...). Vous obtiendrez ainsi une terre riche pour vos plates-bandes et votre jardin. De plus, vous détournerez ces matières organiques du site d'enfouissement en leur permettant une deuxième vie riche en les transformant en compost.



Baril de récupération d'eau de pluie (18,00\$): Placer sous une gouttière. Laisser se remplir. Utiliser l'eau recueillie pour arroser fleurs et jardin. Cela évite d'utiliser l'eau de l'aqueduc qui a été préalablement traitée pour la consommation.

Comment se les procurer? En vous rendant à la municipalité aux heures d'ouverture pour effectuer votre réservation et faire votre paiement.

Quand? Le plus rapidement possible. Premier arrivé, premier servi (il y a 26 composteurs et 50 barils de pluie de disponibles). Maximum d'un item par propriété.

Livraison? Un appel téléphonique vous sera fait lorsque la commande sera arrivée. Un service de livraison peut être offert, le spécifier lors de votre paiement.

Des nouvelles de votre bibliothèque *La Plume d'Oie*

Horaire

Dimanche : 13 h à 15 h

Lundi : 18 h 30 à 20 h 30

Mardi : 13 h à 15h00

Mercredi : 13 h à 15 h et de 18 h 30 à 20 h 30

Vendredi : 18 h 30 à 20 h 30



Fermeture de la bibliothèque pour Fêtes, jours fériés et vacances

16 et 17 avril	Pâques	24 juin	Fête Nationale
14 mai	Fête des Mères	1 ^{er} juillet	Fête du Canada
18 juin	Fête des Pères	6 juillet au 4 août	vacances



Une boîte pour le retour de vos livres!

N'oubliez pas qu'une boîte de retour pour vos livres est à votre disposition devant la bibliothèque. Donc, vous pouvez en tout temps et à toute heure retourner vos volumes et éviter les retards. Profitez-en!

Votre bibliothèque a besoin de vous!

Vous avez quelques heures de votre temps à partager avec votre communauté?

Vous aimeriez permettre au plus grand nombre de citoyens d'avoir accès à leur bibliothèque et à la lecture?

Communiquez avec madame Marie Bourquard au (418) 827-4541.

Marie-Claude Bourbeau, conseillère municipale



Nouveauté – Paiement avec carte débit accepté à la municipalité

La Municipalité de Saint-Joachim peut dorénavant accepter les paiements par carte débit.

Les transactions peuvent se faire au secrétariat de l'hôtel de ville, au 172, rue de l'Église.

Un reçu de transaction peut être remis par courriel ou par texto. Si vous n'avez ni un ni l'autre, le reçu peut aussi être imprimé.



Collectes des encombrants en 2017...

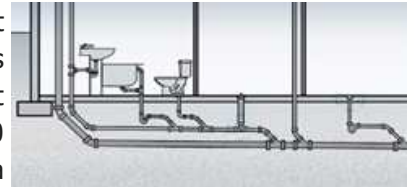
Veillez noter que 2 collectes seront faites au cours de l'année, soit le **jeudi 20 avril** et le **jeudi 5 octobre 2017**.

Attention, les **pneus avec jantes ne sont pas acceptés** et ne seront pas ramassés.



PROCOLE POUR SANITAIRE OBSTRUÉ

S'il arrivait que le sanitaire de votre résidence soit obstrué par un objet quelconque, sachez que la municipalité dispose de 2 «fichers» (75 et 150 pi). Si vous décidez de solutionner le problème d'obstruction vous-même, ces outils sont disponibles gratuitement lors de journées ouvrables soit du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30. Les fins de semaine et journées fériées, un appel de service vous sera facturé pour l'emprunt de ces outils (environ 100\$).



Si vous décidez de recourir les services d'un plombier, ce dernier devra être équipé d'une caméra avec «corrélateur», ce qui lui permettra de déterminer exactement l'endroit où se situe le problème.

Si vous croyez que le problème d'obstruction est du côté de la municipalité voici la procédure que vous devez suivre :

1. le plombier débloque le sanitaire pour éviter le refoulement;
2. il inspecte le tuyau par caméra afin de déterminer d'où vient le problème, soit du côté citoyen ou du côté municipal;
3. si le problème vient du côté de la municipalité, le propriétaire doit aviser sans délai le personnel de la voirie (418-827-5172) afin qu'il puisse constater le problème dans le sanitaire pendant que le plombier est encore sur place.
4. Si au final, il est confirmé que le problème est bien du côté de la municipalité, l'employé municipal pourra accepter les frais encourus par le plombier et donner suite pour corriger la situation.

L'administration municipale